Le guide de votre carrière

TOME 4 : Les acteurs et dispositifs au service de votre évolution

Des outils, dispositifs et interlocuteurs peuvent vous aider à définir votre projet professionnel, enrichir votre parcours, élargir vos horizons ou prendre un nouvel envol.

TOME 4 :

Page 2 : **S'informer, être conseillé, explorer**

Page 3 : **Vous former, transmettre, diversifier votre expérience**

Complétez votre lecture avec

> notre TOME 1 :
L'entretien annuel

> notre TOME 2 :
Votre reconnaissance financière

> Notre TOME 3 :
Votre évolution – La formation

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**

S'informer

Les Rendez-vous de mon développement : conférences mensuelles pour améliorer votre connaissance des métiers.

Les journées carrière « Career days » : 1 fois par an pour découvrir de nouveaux métiers par le biais d'ateliers, de tables rondes, de témoignages.

Être conseillé et accompagné

Votre manager et votre HRBP

Les managers sont responsables de votre mobilité professionnelle. Votre RH joue un rôle essentiel dans vos démarches.

Le Conseil en évolution professionnelle (CEP)

Dispositif externe d'accompagnement gratuit pour faire le point sur votre situation.
Vous pouvez aussi le solliciter pour la préparation de votre entretien professionnel / de développement.

Explorer

Dispositifs « Vis ma vie » ou stage « Découverte »

- « Vis ma vie » pour découvrir un métier et/ou une organisation pendant une journée.
- Stage « Découverte » d'un poste à pourvoir de 2 à 5 jours.

Certains de ces dispositifs peuvent être activés automatiquement si vous êtes concernés par une GEPP (1).

Vous serez contacté par votre manager ou votre RH si c'est le cas.
Consultez-nous pour être accompagné.

Formaliser votre parcours d'évolution lors de votre entretien professionnel

C'est est un rendez-vous légal obligatoire. Son contenu doit être consigné dans TalentLink.

Complétez votre lecture avec
> notre TOME 1 :
L'entretien annuel

Evoluez à votre rythme

Changer de poste ou de métier volontairement doit pouvoir se faire dans un horizon qui vous convient. Lors de vos entretiens avec votre manager, précisez bien l'horizon auquel vous souhaitez évoluer.

(1) Une GEPP (ex GPEC) Gestion des emplois et des parcours professionnels, est une démarche pilotée par la Direction, devant permettre l'adaptation de l'entreprise aux transformations du marché. Les organisations syndicales y sont associées. Son activation déclenche la mise en œuvre de différents programmes visant les métiers sous tension, menacés ou fragilisés.

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**

Explorer (suite)

L'entretien exploratoire
En amont d'une éventuelle évolution, pour identifier et valider des pistes de postes.

Le Parcours d'évolution professionnelle
Période probatoire d'une durée de 3 à 6 mois dans le poste visé.

Complétez votre lecture avec
> notre TOME 1 :
L'entretien annuel

Transmettre votre expérience et vos savoirs

Le mentorat
Déposez votre proposition de mentorat sur la plateforme OTM.

Le tutorat d'alternance
Accompagnez un jeune dans toutes les phases de son apprentissage chez Schneider.

Formateur interne
Vous détenez une expertise ou une compétence transférable ? L'entreprise vous forme aux techniques de formation et abonde votre CPF de 15 % (1).

Diversifier votre expérience professionnelle

Participez à des projets transverses ou d'un autre domaine que le vôtre

- Via OTM enrichissez vos compétences en intégrant un groupe de travail pour quelques heures / semaine ou mois. En fonction du projet, votre participation est prise en compte dans vos objectifs annuels.
- **Optez pour des détachements de courte durée ou des engagements mixtes** avec Duo Pro, le PASS Création, le Pass Solidaire Carrière, le PASS Education Enseignement ou le PASS Compétences Start-up. Consultez notre synthèse sur les PASS).

(1) Pour les formations courtes co-financées bénéficiant d'un abondement systématique de 35%, soit un total de 15+35= 50% d'abondement du CPF à condition de dispenser un minimum annuel de 28 heures de formation interne.